



## Levée de l'avis d'ébullition préventif pour environ 350 résidences de la rue Calixa-Lavallée

**Magog, le 19 mars 2025** – La Ville de Magog informe la population que l'avis d'ébullition préventif est levé pour les résidents de la rue Calixa-Lavallée (entre la rue Rivard et le boul. des Étudiants). L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées. Un plan indiquant le secteur touché est disponible en <u>cliquant ici</u>.

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences règlementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le lundi 17 mars à la suite d'un bris survenu sur le réseau d'aqueduc.

## S'abonner au Portail citoyen Magog pour recevoir des messages d'urgence

La Ville de Magog rappelle l'importance pour les citoyens de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog. Il s'agit de l'outil de communication qui permet de rejoindre le plus directement la population en cas de messages importants tels qu'un avis d'ébullition préventif (message texte, courriel, notification ou appel automatisé).

L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. Plus de détails au <u>portail.ville.magog.qc.ca</u>.

- 30 -

## Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens Ville de Magog 819 843-3333, poste 444

